

# Comité Isère de Judo

## Distinctions Honorifiques et Sportives

# Sommaire

- Des distinctions, pourquoi?
- Définir les distinctions
- Qui Propose, qui décide?
- Les bénévoles
- Les enseignants
- Quand faire des propositions?
- Le comité Isère
- Contactez nous!

# Des distinctions , pourquoi?

- Mettre en **valeur le dynamisme** du département à travers **ses composantes sportives** (judo, jujitsu et disciplines associées) **et humaines**.
- **Valoriser** les actions, les projets et les personnes.
- **Identifier, reconnaître et encourager** celles et ceux qui font vivre nos disciplines et les associations

# Définir les distinctions

- « Jeunesse et Sport »
  - Or, Argent, Bronze
- « FFJDA »
  - Distinction fédérale et Chancellerie du Mérite des Ceintures Noires.
- « Comité Isère »
  - 3 types de distinctions
    - Or, Argent, Bronze
    - Un ou plusieurs récipiendaires par type de distinctions
  - des catégories
    - Des bénévoles, des enseignants, des sportifs, des clubs, des projets etc. sont honorés mais il n'y a pas de hiérarchie.

# Qui propose, qui décide?

- **Les clubs et les membres du Comité Isère** peuvent proposer des personnes ou des projets qui seront étudiés par le comité directeur du comité Isère.
- **Le comité Isère**
  - Détermine la liste des personnes retenues pour être proposées aux différents organismes : « Jeunesse et Sport » , « FFJDA »
  - Identifie les personnes, les clubs, les projets qui seront honorés par le « Comité Isère » lors de l'assemblée générale ou lors de la cérémonie des vœux ou lors de tout autre événement identifié par le comité Isère (par exemple lors d'un championnat).

# « Les bénévoles »

- Les clubs existent et vivent grâce à l'engagement des bénévoles. Il est donc tout naturel d'honorer celles et ceux qui s'engagent, s'investissent, construisent et dynamisent les clubs affiliés à la FFJDA.
- Le comité Isère invite par conséquent les clubs à faire connaître **les bénévoles** qui à leur yeux sont susceptibles d'être honorés.
- Les clubs doivent être précis dans leur proposition afin de permettre au comité Isère de statuer et donc de retenir ou non une proposition:
  - Depuis combien de temps le bénévole est-il engagé dans le club?
  - Quelles fonctions a-t-il exercées, depuis combien de temps?
  - A quelles actions ou à quels projets le bénévole a-t-il été associés?
  - Pourquoi a-t-elle ou a-t-il marqué votre club (compétence, disponibilité, humilité, sérieux, confiance etc.)?
  - Etc.
  - A-t-il déjà reçu une distinction Jeunesse et Sport ou Fédérale? Si oui le mentionner en indiquant la date et la nature de la distinction
  - Quelles valeurs du code moral du Judo illustrent à vos yeux le comportement et l'attitude de la personne proposée?
  - Voir le guide des récompenses et distinctions de la FFJDA  
<http://ffjda.org/extranet/distinctions/GuideRecompenses.pdf>.

# « Les enseignants »

- Les enseignants qu'ils soient bénévoles ou rémunérés sont garants de la transmission de nos valeurs et de la spécificité de notre art (judo, jujitsu, disciplines associées).
- La qualité de leur engagement, de leur écoute, de leur pédagogie, de leurs conseils, de leur enseignement mérite d'être mise en valeur.
- Le comité Isère invite par conséquent les clubs à faire connaître **les enseignants** qui à leur yeux sont susceptibles d'être honorés.
- Les clubs doivent être précis dans leur proposition afin de permettre au comité Isère de statuer et donc de retenir ou non une proposition:
  - Depuis combien de temps l'enseignant est-il acteur dans le club?
  - Quels sont les arguments qui vous poussent à proposer cet enseignant?
    - Nombre de ceintures noires formées,
    - Qualité technique,
    - Pluridisciplinaire : judo, jujitsu, taïso, renforcement musculaire etc.
    - Qualité d'encadrement lors des stages, des compétitions, des entraînements,
    - Comportement et travail avec les bénévoles,
    - Sa disponibilité, son dynamisme,
    - Accueil des personnes atteintes d'un handicap
    - etc.
  - A quelles actions ou à quels projets l'enseignant a-t-il été associés?
  - A-t-il déjà reçu une distinction Jeunesse et Sport ou Fédérale? Si oui le mentionner en indiquant la date et la nature de la distinction
  - Quelles valeurs du code moral du Judo illustrent à vos yeux le comportement et l'attitude de la personne proposée?
  - Voir le guide des récompenses et distinctions de la FFJDA  
<http://ffjda.org/extranet/distinctions/GuideRecompenses.pdf>.

# Quand faire des propositions?

- Le comité Isère invite les clubs à faire des propositions toute l'année.
- Ces propositions seront étudiées et transmises aux organismes concernés (par exemple à la Ligue Dauphiné Savoie, à la DDJS).
- A titre d'exemple la FFJDA statue deux fois dans la saison. Les propositions doivent lui être transmises par les ligues avant le 31 octobre et le 31 mars. Il est donc impératif que le comité Isère statue avant ces dates!

# Le comité Isère 1/3

- Le comité Isère se réserve le droit d'honorer des licenciés, des bénévoles, des enseignants, des clubs.
- Les récipiendaires potentiels seront étudiés au cas par cas.
- Les rubriques concernées sont : le sport adapté, le bénévolat, l'enseignement, l'action d'un club, les sportifs, les jeunes, les techniciens etc.

# Le comité Isère 2/3

- Le sport adapté: identification d'une personne ou d'un club ayant développé le judo, le jujitsu, le Taïso ou toutes autres activités sportives affiliées à la FFJDA à destination des personnes atteintes d'un handicap
- Le bénévolat: identification de personnes ayant particulièrement œuvré au sein de son club ou du département
- L'enseignement: pour mettre en valeur un enseignant étant reconnu pour la qualité de son enseignement :
  - Nombre de ceintures noires formées,
  - Participation à la formation de professeurs,
  - Formation de sportifs de haut niveau,
  - Pédagogie à l'intention des enfants et adultes loisirs,
  - Pédagogie à l'intention de personne atteinte d'un handicap,
  - etc.

# Le comité Isère 3/3

- Un club:
  - Le club a mené à bien un projet éducatif, sportif etc.
  - Le club est un club support pour le développement des sports affiliés à la FFJDA : accueil de compétitions, stages etc.
- Sportifs: Pour mettre en valeur des résultats (individuel ou par équipe).
- Jeunes: Pour reconnaître un investissement dans des activités fédérales ou dans un club etc.
- Technicien: Maîtrise et beauté du geste! Ceci peut concerner aussi bien des jeunes que des adultes qu'ils aient une pratique sportive ou loisir.

# Contactez nous!

- Vous l'avez compris, les informations que vous nous fournirez sont indispensables.
- Aidez nous dans notre démarche car rien ne sera possible sans vous.
- Faites parvenir vos propositions au comité Isère de Judo
- Vous pouvez aussi contacter Laurent Claramond
  - laurentclaramond@aol.com